



**Élisabeth BORNE**

ministre chargée des Transports  
auprès du ministre d'État, ministre de la  
Transition écologique et solidaire

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2018

## Communiqué de presse

---

### **Elisabeth Borne salue le lancement d'un référentiel RSE en logistique**



**Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, salue le lancement d'un référentiel sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en matière de logistique, présenté le 28 septembre devant 250 acteurs du secteur réunis à Paris.**

Ce référentiel est constitué d'un guide destiné à aider les entreprises désireuses de s'engager dans une démarche RSE. Il est composé d'un document « clé de lecture » et de cinq fascicules opérationnels, qui correspondent chacun à une étape dans la mise en place de la politique RSE de l'entreprise.

Le lancement de ce référentiel RSE en logistique a deux objectifs principaux :

- Accompagner les entreprises de la filière logistique dans une démarche de responsabilité sociétale, et tout particulièrement les TPE, PME et ETI ;
- Faciliter les échanges entre donneurs d'ordres et prestataires de services logistiques, notamment lors des appels d'offre.

Ce référentiel marque l'aboutissement d'un processus d'élaboration de plusieurs années piloté par la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM), et conduit avec l'ensemble des parties prenantes de la filière logistique (entreprises donneuses d'ordres et de prestations logistiques, associations et fédérations professionnelles, clusters régionaux, ONG, administrations et opérateurs, etc.).

La logistique est un secteur essentiel de notre économie. Elle représente 10% du PIB national et 1,8 millions d'emplois. De sa performance, de son agilité, de sa capacité à se saisir des transitions écologique et numérique dépend la vitalité de nos entreprises et l'attractivité de nos territoires.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) représente l'intégration, dans le monde de

l'entreprise, des principes du développement durable et de ses trois piliers : environnement, social, économie. Telle que définie dans des standards internationaux, la RSE est composée de sept champs d'action : gouvernance, droits de l'Homme, social, environnement, loyauté des pratiques, enjeux liés aux clients / consommateurs, implication dans les territoires.

La Ministre renouvelle ses remerciements pour le travail accompli, ainsi qu'au groupe d'entreprises qui s'est engagé à un dialogue régulier avec le ministère concernant cette démarche. Un comité de suivi sera constitué dans les prochaines semaines afin de mettre en œuvre l'ensemble des préconisations.

Les documents du référentiel sont disponibles en ligne : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/referentiel-responsabilite-societale-des-entreprises-rse-en-logistique>



Retrouvez le communiqué de presse en ligne

---

Contact presse : 01 40 81 77 57  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)

[Cliquez ici](#) si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part